

Information Juridique

Le 2 août 2021
Information Juridique
SOCIAL

CAP « Agent d'Assainissement et de Collecte de Déchets Liquides Spéciaux » : 12 mois au lieu de 24 !

Le CAP Agent d'Assainissement et de Collecte des Déchets Liquides Spéciaux est le diplôme de niveau 3 de notre branche assainissement et maintenance industrielle.

Ce diplôme permet de former votre futur agent d'assainissement, aide opérateur, opérateur en assainissement ou en maintenance industrielle.

➤ **Quelles compétences le CAP permet-il d'acquérir ?**

À l'issue de la formation, l'élève a appris à :

- Respecter les consignes de sécurité, les procédures qualité,
- Veiller au respect des réglementations environnementales,
- Informer le client en début et en fin d'intervention,
- Effectuer un compte rendu en fin de journée à l'exploitation,
- Maîtriser les différentes techniques d'assainissement et de maintenance industrielle: curage, inspection télévisée des réseaux horizontaux et verticaux, pompage des dispositifs autonomes ou collectifs (fosse-toutes-eaux, bac à graisse, séparateur hydrocarbure, etc.), collecte de déchets spéciaux et nettoyage de Très Haute Pression,
- Utiliser les véhicules (hydrocureur, mixte, fourgon ITV, etc.) mis à disposition en respectant les règles de fonctionnement et de maintenance.

➤ **Quel est le contenu de la formation ?**

- Techniques professionnelles,
- Technologie,
- Sciences appliquées,
- Prévention santé et environnement.

Et, pendant la formation et dans le cadre d'un contrat de travail en alternance, l'élève est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage/tuteur et une équipe pédagogique.

➤ **Qui peut obtenir cette formation ?**

Le candidat au CAP Agent d'assainissement et collecte de déchets liquides, doit avoir un niveau 3ème minimum. Le permis B est aussi obligatoire.

➤ **Combien de temps dure la formation ?**

Le CAP connaît un changement notoire. En effet, ce diplôme était délivré précédemment en deux ans, il l'est maintenant en un an.

La formation est rémunérée par l'entreprise, elle est accessible en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. **Elle est dispensée en 420 heures dont 12 semaines de formation en alternance.**

➤ **Où trouver les candidats qui se forment au CAP Assainissement ?**

Ce diplôme est dispensé par [l'institut de l'environnement urbain](#) à Jouy Le Moutier (95).

➤ **Combien ça coute ?**

Vous pouvez prendre connaissance des éléments transmis par l'OPCO EP pour évaluer le coût d'un alternant, dont :

- les règles de prises en charge 2021 dans la branche AMI :

<https://www.opcoep.fr/ressources/centre-ressources/criteres/criteres-opcoep-assainissement.pdf>

- la fiche technique sur le Contrat d'Apprentissage(PJ) (dont la rubrique sur la possibilité de suspendre un CDI pour un salarié de moins de 29 ans pour effectuer un contrat d'apprentissage)

- le comparatif Contrat d'Apprentissage/ Contrat en Alternance (PJ)

Attention : il faudra juste actualiser l'aide à l'alternance pour les moins de 30 ans qui est respectivement de 5 000€ (-18 ans) et 8 000 € (+18 ans) (<https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F35391>).

➤ **Pour vous aider**

Concernant l'intérêt du CAP en Alternance, voici un Webinaire en replay, animé par le cabinet FROMONT-BRIENS.

Pourquoi et comment recruter en alternance ?

Plébiscitée tant par les jeunes que par les entreprises, l'alternance a connu un véritable essor ces dernières années, permettant ainsi aux entreprises d'anticiper leurs recrutements et de former leurs futurs collaborateurs. Les entreprises considèrent également les deux principaux dispositifs que sont le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation comme un moyen d'optimiser leur budget formation.

Dans ce webinar dédié aux entreprises, Léa Rameau, avocate du Cabinet Fromont-Briens fera l'analyse de ces 2 types de contrats :

- les **principales règles RH** qui leur sont applicables,
- leurs **modalités de rémunération** ainsi que **leur prise en charge par l'OPCO** (coûts pédagogiques et frais annexes),
- leurs **principaux avantages et inconvénients**.

Léa Rameau reviendra également sur les **impacts de la crise sanitaire** sur les formations en alternance et conclura son intervention en évoquant le **plan de relance de l'alternance mis en place par le gouvernement**.

Ce webinar se clôturera par une session de questions/réponses.

<https://webikeo.fr/webinar/pourquoi-et-comment-recruter-en-alternance>

Nous restons disponibles pour répondre à vos questions.

Contact :
Samantha FOULON
samantha.foulon@fnsa-vanid.org